

## L'Évolution du Mot « Arabe » dans les Dictionnaires Français : Etude Lexicologique et Lexicographique

Laïth Ibrahim<sup>\*</sup>, Magd Al-Hjouj, Ayman Alsmadi

Département des Langues Européennes, Université de Mutah, Jordanie

Received on: 1-8-2021

Accepted on: 28-11-2021

### Résumé

Cette recherche porte sur l'évolution du mot « arabe » dans les dictionnaires français à travers les siècles du point de vue lexicologique et lexicographique. En utilisant la triple d'investigation dictionnaire de Jean Pruvost, cet article a pour objectif de déterminer quelles sont les variations sémantiques du mot « arabe » d'un dictionnaire à l'autre, allant du IX<sup>e</sup> siècle jusqu'à nos jours et quels sont les mécanismes historiques, sociaux et linguistiques marquant son évolution sémantique à travers les siècles.

**Mots-clés :** Lexicologie, Lexicographie, Diachronie, Synchronie, Arabe.

### The Evolution of the Word "Arabic" in French Dictionaries: Lexicological and Lexicographic Study

#### Abstract

This research focuses on the evolution of the word "arabic" in French dictionaries over the centuries from a lexicological and lexicographical point of view. Using the triple dictionary investigation of Jean Pruvost, this paper aims to determine the semantic variations of the word "arabic" from one dictionary to another, going from the 9th century to the present, as well as the historical, social, and linguistic mechanisms marking its semantic evolution through the centuries

**Keywords:** Lexicology, Lexicography, Diachronic Approach, Synchronic Approach, Arabic.

#### Introduction

Le mot « arabe », dans sa forme nominale et adjectivale, a connu beaucoup de développements sémantiques à travers les siècles. D'une étymologie latine *arabus* ou *arabs* et grecque *araps* (Gaffiot 1934, 151), le mot s'est développé pour prendre la forme actuelle « *arabe* », pour acquérir de nouvelles significations et pour donner de nouvelles dérivations et de nouveaux synonymes, mots-composés et expressions.

À l'origine, le mot « arabe » était un nom désignant trois types de gens (*Dictionnaire de l'Académie Française* 1694, 1718, 1740, 1762) : ceux dont la langue est l'arabe ; ceux qui sont issus de parents arabes ; ceux qui vivaient, auparavant, sur les terres des Arabes à la péninsule arabique. En ce qui concerne

© 2023 JJMLL Publishers/Yarmouk University. All Rights Reserved.

\* Doi: <https://doi.org/10.47012/jjml.15.2.14>

\* Corresponding Author: [laithib@mutah.edu.jo](mailto:laithib@mutah.edu.jo)

l'adjectif, il a pris une connotation négative désignant tout commerçant comme « avare » et « rude » avant la Renaissance. Au siècle des Lumières, le mot s'est spécialisé en désignant désormais les sciences héritées des Arabes comme « la mathématique et la médecine ». Au XIX<sup>e</sup> siècle, le mot s'ouvre sur les peuples, les cultures et les civilisations arabes.

L'histoire sociopolitique de la France, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et au début du XX<sup>e</sup> siècle, semble jouer un rôle déterminant dans l'évolution du sens du mot « arabe » : la colonisation a maintenu un rapport de domination avec les peuples arabes ; la vague d'immigrants envahissant l'Europe impose de nouveaux rapports avec les émigrants. De nos jours, le mot garde encore sa définition du XX<sup>e</sup> siècle avec quelques variations sémantiques d'un dictionnaire à l'autre. Pour comprendre ce changement du sens à travers les siècles, nous nous posons la question : Quels sont les mécanismes historiques, sociaux et linguistiques marquant l'évolution sémantique et lexicographique du mot « arabe » ?

La méthodologie de notre recherche se base sur la triple investigation dictionnaire, une méthode de travail proposée par Jean Pruvost (2005, 25). Cette démarche consiste à « radiographier » un corpus de dictionnaires pour essayer d'en tirer plus d'informations que ce que la lexicographie en a fourni dans la simple définition du mot. Elle permet de révéler quelles sont les origines étymologiques de mot « arabe ». Comment les dictionnaires l'ont défini ? Comment ce mot s'est-il développé à travers les siècles ? Dans quel contexte sociopolitique ? Quelles sont ses synonymes ? Quel est l'usage de ce mot dans les dictionnaires ?

Pour répondre à ces questions, nous recourons, dans un premier temps, à la première investigation dictionnaire consistant précisément à chercher et à comparer la définition du mot « arabe » dans plusieurs dictionnaires. Dans un deuxième temps, nous utilisons la deuxième investigation dictionnaire. Cette méthode consiste à repérer tous les articles du dictionnaire ayant eu recours au mot « arabe » pour expliciter sa définition, tout en répondant à la question : Quel usage fait le lexicographe du mot « arabe » dans les dictionnaires ? Autrement dit, il faut trouver tous les emplois du mot « arabe » dans les dictionnaires indépendamment de sa définition propre. Cette méthode permet de mettre en avant le sens et l'emploi du mot dans différents contextes et de construire ainsi son champ sémantique.

En dernier lieu, nous recourons à la troisième investigation dictionnaire. Elle consiste à relever tout au long du dictionnaire les usages du mot « arabe », chaque fois que le lexicographe l'utilise, en relevant ce qui vient avant, ce qui vient après, en dégageant ainsi tous les environnements du mot, ses collocations et en continuant d'éclairer l'analyse sémantique du mot. Ainsi apparaît-il l'usage dictionnaire du mot « arabe », au-delà de l'article qui lui est consacré, révélant par les contextes de ce mot une palette d'emploi, d'usage, propre à mieux en cerner la nature sémantique. Il s'agit d'interpréter la première et la deuxième investigation afin de faire une analyse sémantique du mot « arabe ». C'est une sorte de conclusion pour les deux premières investigations dictionnaires. Ici, on procède à l'analyse des contextes dans lesquels ce mot a été utilisé ; ce qui permet de relever le champ sémantique du mot « arabe ».

Pour étudier l'évolution du mot « arabe », nous avons, tout d'abord, fondé notre travail sur un corpus des dictionnaires français allant du IX<sup>e</sup> siècle jusqu'à nos jours. Nous avons commencé notre recherche par la consultation des dictionnaires étymologiques : *Les origines de la langue française* et le *Dictionnaire*

*étymologique* de Gilles Ménage et le *Dictionnaire étymologique et historique du français* 1650, pour préciser les sources étymologiques du mot « arabe ». Après avoir établi le relevé du mot « arabe » dans les dictionnaires étymologiques, nous avons entrepris de longues séances de lectures méthodiques afin de cerner les changements que le mot a connus à travers les siècles.

## 1. Approche lexicographique du mot « arabe » dans les dictionnaires français

Nous commençons, tout d'abord, par une étude étymologique et historique du mot « arabe ». Elle a pour objectif d'apporter des informations sur son origine étymologique, sa nature, sa catégorie grammaticale, mais aussi sur les relations sémantiques qui le caractérisent. Ensuite, nous analyserons le mot « arabe » de point de vue diachronique en consultant les dictionnaires édités à des époques distinctes.

### 1.1. Études étymologique et historique

Pour enquêter sur l'origine étymologique du mot « arabe », nous nous sommes penchés sur le célèbre *Dictionnaire étymologique de la langue française...* [...], datant de 1694, dont l'auteur, Gilles Ménage, renvoie l'origine de ce mot aux « Pèlerins qui voyageaient en Terre Sainte, où ils étaient maltraités par les Arabes ». Il ajoute ainsi que « les Anciens se sont servis du même mot pour dire *un larron* ». Si cette définition fournit la source de ce mot et les caractères négatifs des personnes qu'il désigne comme « usurpateur » et « voleur », tout en insistant sur l'origine sémantique du mot, elle néglige l'origine formelle de ce mot consistant à identifier l'étymologie du mot afin de pouvoir montrer les transformations successives qu'il a subies.

Néanmoins, *Le Trésor de la Langue Française Informatisé* (désormais *TLFI*) nous fournit une définition étymologique subtile du mot arabe :

ÉTYMOL. ET HIST. – 1. *Ca* 1100 subst. *Arrabit* « arabe, celui qui est originaire d'Arabie (d'une pers.) » (*Roland*, éd. Bédier, 3481 : *Mult ben i fierent Franceis e Arrabit*); 1578 *Ararbe* (DU BARTAS, *I<sup>re</sup>sem.*, 1<sup>er</sup>jour, 168 ds GDF. *Compl.*) 1611 *Arabe* (COTGR.); 2. fin XII<sup>e</sup>s. adj. *arabi* « arabe, d'Arabie (d'un cheval) d'où rapide, vif » (*Garin le lorr.*, 1<sup>er</sup>chans., IX, P. Paris ds GDF. : *Sor leurs chevaux arrabis et corans*); d'où 1167 subst. « cheval d'Arabe » (CHR. DE TROYES, *Cligès*, éd. W. Foerster, 3617 ds T.-L. : *La valor et la bonté De l'arabi vëu avoient*); 3. 1680 subst. ling. (RICH. : *Arabe. Le langage des Arabes*); 1680 adj. (*ibid.* : *Arabe. Qui est en langage arabe... Ecrits arabes*).

Cette définition retrace l'évolution étymologique et historique du mot « arabe ». Nous pouvons retenir plusieurs formes du mot « arabe » en tant que nom et adjectif. En ce qui concerne le nom, il a pris deux formes pour arriver à sa forme actuelle : *Arrabit* datant de 1100 et désignant « celui qui est originaire d'Arabie » ; *Ararbe* en 1578 et *Arabe* en 1611. Quant à l'adjectif, il a pris la forme *arabi* à la fin du XII<sup>e</sup> pour désigner un « Arabe, d'Arabie (d'un cheval) d'où rapide, vif ». De fait, ce n'est qu'en 1680 que le mot « arabe » a pris sa forme nominale et adjectivale actuelle. Cependant, la vraie origine de ce mot reste un peu équivoque, pour cela, nous avons consulté *Le nouveau Petit Robert de la langue française* (2009)<sup>1</sup> qui

renvoie l'origine du mot « arabe » au latin *arabus* ou *arabs* et au grec *araps* en le datant à la fin du XI<sup>e</sup> siècle.

### 1. 2. Étude diachronique

D'une étymologie latine *arabus* ou *arabs* et grecque *araps*, l'entrée du mot « arabe » date de 1100. Cette entrée est marquée par ce qu'on appelle les Croisades. C'est en suivant les traces des pèlerinages armés partant vers la conquête de la Terre Sainte dans la période entre 1095-1291 afin d'assurer aux pèlerins l'accès à Jérusalem, qu'on a commencé à entendre qu'il y a ce qu'on appelle les Arabes habitant la Terre Sainte et l'Arabie. Godefroy, dans son *Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes du 9<sup>e</sup> au 15<sup>e</sup> siècle*, définit le mot « arabe » comme un nom qui désigne la personne « qui est originaire d'Arabie. »

Au XVI<sup>e</sup> siècle, dans son *Dictionnaire de la langue française du 16<sup>e</sup> siècle*, Edmond a mis l'accent sur le caractère de cette personne « qui est originaire d'Arabie » en la définissant comme « homme avide d'argent » qui n'a de souci que de ramasser l'argent. Cette définition, datant de la Renaissance, témoigne de nouveaux rapports entre l'Occident et le Moyen-Orient. Ce n'est plus ce rapport religieux avec les habitants de cette région, mais un nouveau commercial montrant cet habitant comme un « homme avide d'argent ». De fait, l'épanouissement du commerce avec l'Empire Ottoman avait favorisé le contact entre les Européens et les Arabes. Mais, comme les Arabes détiennent les clés de l'Asie en bloquant le passage vers l'Inde et la Chine, les commerçants arabes n'hésitent guère à bénéficier le plus que possible de leurs marchandises importées de l'Asie en les vendant aux prix excessifs ; c'est pourquoi ces Arabes apparaissent comme des hommes avides d'argent.

Néanmoins, au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle, rien n'est changé sur le terrain religieux et politique entre l'Orient et le Moyen-Orient, la tension religieuse restait la même. Le commerce demeure le privilège des commerçants arabes. C'est pourquoi, en 1680, Richelet a repris ce mot dans son *Dictionnaire français contenant les mots et les choses* en indiquant deux catégories grammaticales de ce mot : adjectif et nom singulier masculin. L'adjectif désigne toute personne « qui est d'Arabie ». Quant au nom, il désigne l'homme et les peuples d'Arabie, le langage, la manière et les caractères négatifs des Arabes en tant qu'« usurier, avare, sordide et vilain ». Nous remarquons que Richelet a repris presque la même définition de Gilles, mais il y ajoute le langage et les caractères des Arabes. Il va de même donner quelques caractéristiques de cet Arabe comme « usurier » et « avare » en rapport avec le commerce et « sordide et vilain » en rapport à ses mœurs.

En 1687, *Le Dictionnaire de l'Académie française* renforce ces caractéristiques négatives des Arabes en définissant le mot :

ARABE. s.m. Nous ne le mettons pas ici comme le nom d'une nation, mais parce que dans notre langue on le fait signifier, Rude et cruel à trop exiger. *Ce n'est pas un marchand, c'est un Arabe. cet hôte est un vrai Arabe.*

Nous remarquons dans cette définition l'exclusion de référence aux Arabes en tant que nation, au profit de tout ce qui est « rude et cruel à trop exiger ». Cette même définition a été prise presque dans toutes les

L'Evolution du Mot « Arabe » dans les Dictionnaires Français : Etude  
Lexicologique et Lexicographique

éditions suivantes du *dictionnaire de l'Académie Française* : 1694, 1718, 1740, 1762. La définition du mot était toujours appuyée par une relative qui apporte des caractérisations très négatives :

- « Un avare qui rapine sur tout, qui exige au-delà de la Justice » (1694) ;
- « Un homme qui exige avec une extrême dureté ce qui lui est dû » (1718, 1740, 1762).

Quant aux éditions de 1835 et de 1879, l'entrée « arabe » avait gardé la même définition, mais en y ajoutant le rapport à l'argent :

Un homme qui prête son argent à un intérêt exorbitant, ou qui vend excessivement cher, ou qui exige avec trop de dureté ce qu'on lui doit. *Il est cruel d'avoir affaire à lui, c'est un Arabe*. Il s'emploie adjectivement dans cette dénomination, *Chiffres arabes*, Les chiffres en usage dans notre système de numération, c'est-à-dire, 0, 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9.

Nous remarquons dans cette définition une nouvelle tournure des significations attachées à ce mot. De fait, au moyen âge et au XVI<sup>e</sup> siècle, le rapport entre les Arabes et les Européens était un rapport religieux qui se limite à leurs guerres lors de pèlerinage en Terre sainte ou les croisades. Mais à partir du XVIII<sup>e</sup> siècle et avec les développements sociaux, économiques et industriels, de nouveaux rapports s'imposent entre les Européens et les Arabes. Nous avons commencé à s'intéresser à l'Orient et à ses sciences, d'où les caractères des commerçants commencent à envahir les dictionnaires, ainsi que les sciences que les Européens ont héritées des Arabes comme le système de numération arabe mentionné au-dessus.

D'ailleurs, ce changement dans la définition revient, à notre avis, en plus que l'évolution historique, au grand ouvrage de Furetière qui semble inspirer l'édition de l'Académie française de 1835. Dans ses *Essais d'un dictionnaire, Dictionnaire universel contenant tous les mots français* 1690, Furetière définit le mot « arabe » :

ARABE. subst. masc. et fém. Avare, cruel, tyran. Quand on a affaire à des Sergents, ce sont des *Arabes* qui tirent jusqu'au dernier sou. Les Hôteliers de Hollande sont des *Arabes*, ils rançonnent leurs hôtes. Cet usurier est un *Arabe* envers ses créanciers, il ne leur relâche rien. On appelle aussi le chiffre *arabe*, celui dont on se sert pour les grandes supputations, par opposition au chiffre *Romain*, dont on se sert dans les comptes. Les *Arabes* ont été savants en Médecine et en Mathématique. Le Père Ange de St. Joseph dit que la Langue *arabe* est si féconde, qu'il y a 1000. Noms pour signifier une épée, 80. pour le miel, 500 pour le lion, et 200. pour le serpent.

Cette définition suggère trois aspects majeurs pour définir le mot « arabe » : d'abord, nous avons l'image d'un Arabe « avare, cruel et tyran » qui se trouve dans le milieu du commerce son activité principale ; ensuite, le mot apparaît associé à certaines disciplines des sciences héritées des Arabes comme le système de numération, la médecine et la mathématique ; enfin, Furetière met l'accent sur la richesse de la langue arabe. Cette nouvelle définition paraît éclairer les nouveaux rapports que l'Europe entretient avec les Arabes dans les domaines de la science et du commerce.

Ainsi, le *Dictionnaire de la langue française*, de Littré, a repris la même définition de ses prédécesseurs en y ajoutant quelques exemples et y introduisant une référence au cheval arabe et un sens figuré :

Arabe / a-ra-b' / s. m. 1. Qui est originaire d'Arabie. 2. Fig. Usurier, homme avide. C'est le plus arabe de tous les hommes. Endurcis-toi le cœur, sois Arabe, corsaire, Boil. Sat. VIII. 3. Adjectivement, Les chiffres arabes, les dix signes de la numération, 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 0, dont on attribue l'invention aux Arabes : à tort, car eux-mêmes les nomment chiffres indiens. / Cheval arabe, le plus beau, le plus généreux de tous les chevaux de l'Orient, et le seul qui, avec le cheval anglais, soit de pur-sang.

Dans cette définition, Littré fait la distinction entre : ce qui est réel - « qui est originaire d'Arabie » - et ce qui est sens figuré - « Usurier, homme avide » -. De plus, il y ajoute le « cheval arabe » et tous ses caractères, comme « beau, le plus généreux ».

Compte tenu de ce qui précède, nous remarquons comment la définition du mot « arabe » se réduit à trois aspects majeurs, à savoir : la région d'origine, le caractère et le savoir. La région d'origine renvoie au Moyen-Orient. Le caractère évoque une vision très connotée, voire raciste, de mœurs des habitants de cette région, et le savoir et les apports scientifiques, médecine et mathématique des Arabes dans la culture occidentale. En effet, il faut attendre le XX<sup>e</sup> siècle pour voir une définition plus large et plus englobante de ce mot et constater les changements que la définition et les dictionnaires ont subis. A ce titre, *Le Grand dictionnaire universel du XIX<sup>e</sup> siècle* nous fournit une définition précise de ce mot et de ses multiples usages :

- ARABE s. m. Habitant de l'Arabie ou qui en est originaire : Sous la tente de l'ARABE, la foi donnée ne peut pas se violer. (H. Beyle.) [...]
- Familièrement. Homme dur, avare, qui prête gros intérêts, qui vend un prix excessif ses marchandises, ses services : Comment diable ! quel juif, quel ARABE est—ce à ? (Mol.) Si le libraire hollandais est un ARABE, imprimer à Paris. (Volt.) Malgré les dix francs que je demande, vous verrez bien que je ne suis point un ARABE. (Balz.) [...]
- Adjective. Qui appartient, qui a rapport à l'Arabie, à ses habitants : Religion ARABE. Poésie ARABE. Caractères ARABES. Coutumes ARABES. [...]
- Familièrement- Cruel, impitoyable : Pour en agir ainsi, Il faut avoir le cœur bien dur et bien arabe. DESTOUCHES.
- La tiqueur arabe, Le café : Monte-Cristo et Haydée prenaient la liqueur ARABE à la manière des Arabes, c'est-à-dire sans sucre. (Alex. Dum.)
- Se dit des chevaux d'Arabie, qui appartiennent à la race la plus belle et la plus estimée que l'on connaisse : Monter un cheval ARABE. Les chevaux ARABES sont essentiellement de pur-sang ; en eux réside la source de toute distinction de toute amélioration. (Ach. de Vaulab.) [...]
- II Substantive. Un Arabe pour Un cheval arabe : Et pourtant ce coureur, ce n'est pas un ARABE, un anglais de pur-sang. (Th. Gaut.)

L'Evolution du Mot « Arabe » dans les Dictionnaires Français : Etude  
Lexicologique et Lexicographique

— Linguist. La langue arabe, et substantive. l'Arabe, L'idiome des peuples arabes, appartenant à la famille des langues sémitiques : L'ARABE est trop savant pour l'usage vulgaire d'un peuple illettré. (Renan.) [...]

II Arabe ancien, Langue autrefois parlée en Arabie, et qui se divisait en deux dialectes principaux l'himyarite et le koréisch. Arabe littéral. Nom donné au koréisch perfectionné par Mahomet et ses successeurs : c'est la langue sacrée et savante de tous les peuples de l'Asie occidentale et de la plus grande partie de l'Afrique. Arabe vulgaire, L'arabe parlé dans l'Asie Mineure, dans une partie de la Perse, que endroits des côtes de l'Inde, presque l'Afrique septentrionale et une partie de l'Afrique centrale. Les dialectes de l'arabe vulgaire n'offrent guère de différence entre eux que celle de la prononciation.

— Adjective. Qui est écrit, imprimé en caractères arabes : Manuscrit ARABE. Dictionnaire ARABE. Grammaire ARABE. [...]

— Arithm. Chiffres arabes, Les dix signes de numération dont on se sert pour les opérations de l'arithmétique, et qui sont : 1, 2, 8, 4, 5 6 7 8 9 et o. [...]

L'auteur marque trois catégories grammaticales du mot « arabe » : nom singulier, adjectif, substantif<sup>2</sup>. Chaque catégorie a deux registres : le premier est savant, le deuxième familier. Mais, en analysant la définition, nous remarquons que l'auteur n'apporte rien de nouveau en rapport avec les anciennes définitions. Il fournit seulement des exemples de l'utilisation du mot « arabe » chez des grands écrivains, comme Beyle, Racine, Voltaire, Balzac... Néanmoins, l'auteur ajoute quelques informations linguistiques concernant la langue arabe qui a pris une importance considérable à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle avec l'Empire Ottoman et les conquêtes islamiques. D'ailleurs, cette définition montre l'importance croissante du mot « arabe » dans les dictionnaires et de sa charge culturelle et scientifique.

Dès lors, les données de la définition du mot « arabe » se trouvent mises en question. De fait, avec les conquêtes islamiques et l'Empire Ottoman, la langue et la culture arabes commencent à se propager à travers le monde pour couvrir une partie considérable du monde. En effet, la définition du mot « arabe » réfère face à des données géographiques, culturelles et politiques énormes. La définition ne se limite plus aux habitants d'Arabie, mais elle tend à inclure tous les habitants du Moyen-Orient, de l'Afrique septentrionale et une partie considérable de l'Asie. De plus, les pratiques religieuses, les traditions et les cultures de ces peuples commencent à envahir les dictionnaires pour donner des caractères variés associés à ce nom « arabe ».

D'ailleurs, malgré l'extension considérable du mot « arabe », sa définition a gardé toujours les caractères négatifs des mœurs des Arabes. Il faut attendre le XX<sup>e</sup> siècle pour neutraliser la définition du mot « arabe » de ses connotations négatives. Ce n'est que dans la neuvième édition du *Dictionnaire de l'Académie française* (1992), que le mot « arabe » a perdu ses aspects négatifs :

ARABE adj. et n. XVI<sup>e</sup> siècle. Emprunté du latin *Arabs, Arabis*, lui-même emprunté, par le grec, de l'arabe.

Adj. Relatif à l'Arabie ; relatif aux pays dont les populations parlent l'arabe ; relatif à ces populations. Les pays arabes. La philosophie arabe. La musique arabe. La

civilisation arabe. L'architecture arabe de l'Andalousie. Un cheval arabe. Chiffres arabes, les dix signes de numération introduits en Occident par les Arabes et qui ont supplanté les chiffres romains.

II. N. 1. Un, une Arabe, personnes qui appartient aux peuples de langue sémitique originaires de la péninsule arabique. 2. N. m. L'arabe, une des principales langues du groupe sémitique, parlée initialement dans la péninsule arabique. L'arabe du Coran, l'arabe coranique. L'arabe classique, littéral. L'arabe dialectal.

Nous remarquons que cette définition reste dans le cadre des définitions précédentes, mais nous y ajoutons plus de détails concernant ce mot et le fait de désigner comme « arabe » toute personne parlant la langue arabe. D'ailleurs, nous remarquons dans cette définition la disparition d'aspect négatif du caractère de l'Arabe.

Ce n'est qu'au XXI<sup>e</sup> siècle que les dictionnaires commencent à saisir le mérite de ce mot « arabe » en lui donnant une espace considérable dans les pages du dictionnaire et en y ajoutant tous les aspects permettant de saisir l'ampleur de ce mot. Ainsi, *Le Grand Robert de la langue française*, publié en 2001, définit le mot « arabe » dans ces termes :

ARABE [aRab] adj. et n. — 1080, arrabit, n. m. ; lat, arabus ou arabs, grec araps, de l'arabe. 1 Qui est originaire de l'Arabie. Le peuple arabe. Cheval arabe, d'une race particulière à l'Arabie. N. m. Un Arabe → Nedjdi). Lévrier arabe (→ Sloughi). La civilisation arabe antéislamique, islamique. Des peuples originaires de l'Arabie qui se sont répandus avec l'Islam autour du Bassin méditerranéen. Les nations arabes. La République arabe unie (Égypte et Syrie, puis Égypte). Abrév. R.A. Û. Fédération des Émirats arabes unis. — N. Un, une Arabe. Les Arabes : peuple sémitique, originaire d'Arabie ; (abusif) populations islamisées/ notamment du Maghreb. Barbaresque (vx), maure (vx), sarrasin (hist.). Arabe du désert. → Bédouin. - REM. L'emploi (abusif) de Arabe pour Maghrébin et celui de nombreux synonymes péjoratifs et injurieux (→Bicot, bougnoule, etc.) relèvent du racisme hérité d'une idéologie Colonialiste, développée par la présence de nombreux travailleurs immigrés en France. — Jeunes arabes de la (deuxième génération ». → Beur. La loi de Mahomet, qui défend de boire du vin, est donc une loi du climat d'Arabie : aussi, Mohomet, l'eau était-elle la boisson commune des Arabes. Relatif aux Arabes, à leur langue (→ ci-dessous, 2.). → Arabesque, arabique. La poésie arabe. Dialectes arabes.

→Arabisme ; arabiser. L'écriture arabe. La calligraphie arabe. De nombreux mots arabes (tels que macache, toubib) ont pénétré dans les argots français par l'armée coloniale d'Algérie, au XIX<sup>e</sup> siècle. —

Le costume arabe (→ Babouche, burnous, chèche, chéchia, djellaba, fez, gandoura, haïk, saroual, turban).

L'habitation, les monuments arabes (→ Bordj, casbah, fondouk, gourbi, koubba, khlents ksar [ksour], marabout, mihrab, minaret, mosquée, moucharabieh).

L'Evolution du Mot « Arabe » dans les Dictionnaires Français : Etude  
Lexicologique et Lexicographique

La religion arabe (→ Islam ; islamique, mahométan (vx), musulman ; hadj [hadji], iman, khotba, marabout, muezzin, mufti, uléma).

La philosophie arabe médiévale. Averroès est une gloire de la philosophie arabe.

La musique arabe (→ Derbouka, nouba, raita, rebab) → musulman. → aussi Mozarabe, mudejar, hispano-moresque.

L'Empire arabe du haut Moyen Âge a été une des grandes sources de notre culture. Il l'a été par trois voies : le latin médiéval des médecins, pharmaciens, alchimistes, mathématiciens, astronomes venus puiser à la science arabe (...)

— l'Italie et le commerce vénitien et génois (...)

— L'Espagne où les Maures installés au VIII<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle implantèrent une civilisation originale. Chiffes arabes (opposés à romains), ceux de notre numérotation (les mots chiffre, zéro, algèbre, etc., viennent de l'arabe) → **Chiffre**.

Vx. La liqueur arabe : le café (A. Dumas in T.L.F.), Loc, fam. Fourbi\* Arabe : grand désordre. Travail arabe (péj.) : travail mal exécuté, fait négligemment.

Loc. (**Rare**). À l'arabe : à la manière des Arabes. (Ce chef (...) vêtu à l'arabe » (Gide, Voyage au Congo), Ancienne. Des populations indigènes, au Maghreb. Les affaires arabes ; le bureau arabe, dans l'Algérie de l'époque coloniale.

**2** N. m. L'arabe : une des grandes langues sémitiques, parlée d'abord dans la péninsule arabique, devenue langue véhiculaire de l'Islam, et divisée en nombreuses formes dialectales selon les régions où elle est parlée. Il apprend, il sait l'arabe. Parler arabe. L'arabe classique, littéral, l'arabe du coran, coranique. L'arabe parlé, dialectal. L'arabe syrien, é tien, algérien : l'ensemble des dialectes arabes et éventuellement la langue normalisée parlée en Syrie, Ésrpte, etc. L'arabe du journal. La forme écrite, plus ou moins modernisée, de l'arabe tel qu'il est employé dans la presse. Arabe « moyen », moderne.

**3** Loc. fig. @ Vieilli. Être de l'arabe : ne pas être compréhensible (à cause de l'écriture). C'est de l'arabe pour moi → C'est du chinois, de l'hébreu.

Vx (emploi péjor. lié aux circonstances historiques, lutte contre l'Islam de la chrétienté, etc.) Un Arabe : homme avide, rapace (comme un corsaire barbaresque).

— Spécialt (langue-class.). Homme dur, avide, usurier • Syn. (vx) : bédouin, corsaire, juif (cit. 5, Molière).

La première remarque qui a attiré notre attention, avant de passer à l'analyse de cette définition, est l'espace éditorial qu'occupe cette définition dans le dictionnaire. Si nous revenons aux définitions précédentes, nous remarquons que l'espace éditorial du mot « arabe » est limité à quelques lignes, mais dans ce dictionnaire, la définition occupe six pages consacrées à l'analyse du mot « arabe ». Ce qui témoigne de l'importance de ce mot et de la difficulté à le définir vu qu'il représente une nation entière avec sa culture, sa langue et ses traditions. D'ailleurs, cette définition montre également le développement qu'a connu la science des dictionnaires avec les nouvelles informations que le dictionnaire commence à fournir. A ce titre, nous

constatons comment le dictionnaire, en définissant le mot « arabe », a introduit sa prononciation phonétique, son étymologie, ses emplois et ses dérivations. Arrivons à l'analyse, l'entrée du mot « arabe » commence par la mention de la prononciation phonétique « [arab] », avec sa première attestation dans les dictionnaires en 1080 et son origine étymologique « *arrabit* », « *arabus* », « arabs », « araps » et une nouvelle description désignant l'extension de la civilisation arabe comme « la civilisation arabe antéislamique, islamique ». La zone géographique du peuple portant ce nom ne se limite plus à l'Arabie, mais elle s'étend pour inclure le bassin méditerranéen. Nous avons commencé de parler des « nations arabes » et pas d'une seule nation. De nouveaux mots très connotés se sont associés avec ce mot : barbaresque, maure, sarrasin, bédouin, bicot, bougnoule, beur. Quelques pratiques de l'Islam, comme l'interdiction de boire du vin, y font leur place. De nouvelles dérivations sont apparues : arabesque, arabique, arabisme, arabiser. Les costumes, la musique, la philosophie, les sciences et les monuments historiques arabes font partie également de la définition. Ainsi, de nouvelles locutions comme « à l'arabe » voient le jour.

Enfin, de nos jours, l'entrée « arabe » dans le *PR* (2009) définit le mot « arabe » comme suit :

1. Originaire de la péninsule arabique. *Tribus arabes*. [...] - Des peuples sémitiques d'Arabie et par ext. Des populations arabophones du Proche-Orient et du nord de l'Afrique. [...]
- N. *Les Arabes*. → maure, 1. sarrasin. *Arabe nomade*.  
→ bédouin. *Arabe musulman*. *Arabe chrétien*. → copte, maronite.
- Cour. Personne originaire du Maghreb. → maghrébin, fam. rebeu. *Jeune arabe de deuxième génération*. → beur.
2. Issu de la civilisation arabe (→ arabité). [...]
3. N. m. Langue sémitique du groupe méridional, divisée en nombreuses formes dialectales sur son aire d'expansion (→ arabophone). [...]

D'après cette définition, nous remarquons que le mot « arabe » désigne toute personne originaire des pays arabes situés au Proche-Orient et au nord de l'Afrique et parlant la langue arabe, quelle que soit sa religion chrétienne ou musulmane. Ainsi ce mot a-t-il pris plusieurs termes donnant le même sens comme : « maure », « sarrasin », « bédouin », « musulman », « chrétien », « copte », « maronite », « maghrébine », « rebeu », « beur », « arabité ». Cette définition nous paraît également plus synthétique et plus efficace en comparaison avec celle de 2001.

Cependant, le *PR* 2010 a repris la même définition, mais en y ajoutant quelques définitions aux mots qui y sont associés :

- ARABE [aRab] adj. et n. — fin + du latin *arabus* ou *arabs*, lui-même du grec *araps*
- 1 Originaire de la péninsule arabique. *Tribus arabes*. Cheval arabe : race de chevaux de selle (► aussi anglo-arabe). Les pétroles arabes. • Des peuples sémitiques d'Arabie et PAR EXT. Des populations arabophones du Proche-Orient et du nord de l'Afrique. La conquête arabe des VIe et XIIIe s. Le monde arabe. Les pays arabes. La République

L'Evolution du Mot « Arabe » dans les Dictionnaires Français : Etude  
Lexicologique et Lexicographique

arabe d'Égypte. Les Émirats arabes unis. La Ligue arabe organisation basée sur la solidarité entre pays arabes. ► panarabisme. • n. Les Arabes. ► maure, 1 sarrasin. Arabe nomade. ► bédouin. Arabe musulman. Arabe chrétien. ► copte, maronite. • COUR. Personne originaire du Maghreb. ► maghrébin, FAM. rebeu. Jeune Arabe de deuxième génération. ► beura. 2 Issu de la civilisation arabe (► arabité). La poésie, la philosophie arabe médiévale. L'art arabe. ► arabo-islamique, hispano-mauresque, mozarabe, mudéjar. « Un haut-parleur diffusait de la musique arabe : modulations stridentes, cent fois ressassées, reprises en chœur, litanies d'une flûte au son aigre, bruits de crécelle des tambourins et des cithares » PEREC. Calligraphie arabe. Chiffres arabes : les dix signes de notre numération (opposé à romain). • 3 n. m. Langue sémitique du groupe méridional, divisée en nombreuses formes dialectales sur son aire d'expansion (► arabophone). « Qui dit que l'arabe est une langue gutturale, voix sèche du désert, rôle de sable et de ronces ? L'arabe est langue de colombe, aussi, promesse lointaine des fontaines » [...] Arabe classique, littéraire. Arabe littéral. Arabe moderne. Arabe maghrébin, algérien, mauritanien, syrien.

Ce qui est remarquable dans cette définition et les définitions du XXI<sup>e</sup>, ce sont les diversités territoriales, religieuses et culturelles que le mot « arabe » inclut dans sa définition. De plus, les multiples associations réalisées reflètent l'histoire mouvementée de ce mot à travers les siècles.

En somme, nous remarquons comment le mot « arabe » a évolué dans les définitions de divers dictionnaires à travers les siècles. Cette évolution se fait également en parallèle avec le développement des dictionnaires eux-mêmes. Chaque définition et chaque élément ajouté à cette définition témoignent de l'évolution du mot et des dictionnaires. L'évolution de ce mot raconte l'histoire d'une nation née dans un petit territoire en Arabie et qui s'est répandue à travers le monde avec sa propre culture, ses pratiques et ses traditions. De fait, avant le XVI<sup>e</sup> siècle, le mot apparaît pour désigner seulement les personnes qui sont originaires d'Arabie. Ces personnes apparaissent à travers leurs mauvais caractères observés par les pèlerins et les croisades lors de leurs voyages en Terre Sainte. Cependant, aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, la définition reste marquée par un caractère religieux. Mais avec la modernité et le développement des relations commerciales entre l'Orient et l'Occident, le mot commence à revêtir un caractère commercial reflétant les mœurs des commerçants arabes et par un caractère scientifique à travers les sciences héritées des Arabes. Enfin, avec l'expansion de l'Islam, religion principale des Arabes, et du colonialisme, nous remarquons comment ce mot s'est étendu pour prendre une dimension géographique plus vaste en couvrant le Proche-Orient et l'Afrique du nord. Cet élargissement donne au mot de nouveaux aspects linguistiques concernant ces mécanismes historiques, sociaux et linguistiques. Enfin, le mot « arabe » a donné naissance à plusieurs synonymes et dérivations qui ont été intégrés dans sa définition, comme nous l'avons vu dans la dernière définition de ce mot.

## 2. Le mot « arabe » en contexte : études synchroniques

### 2. 1. Analyse sémantique du mot « arabe » ou la première investigation dictionnaire

Notre analyse basée sur *la première investigation dictionnaire*, qui a été développée par Pruvost à travers l'étude et la caractérisation du mot « norme » :

La première investigation dictionnaire consiste donc naturellement à lire et à analyser dans plusieurs dictionnaires l'article correspondant au mot dont on cherche à repérer les différents usages. Pour être pleinement efficace, cette lecture doit associer deux dictionnaires de taille comparable. (Pruvost 2005, 25)

Il s'agit en effet de chercher et de comparer le mot « arabe » dans plusieurs dictionnaires. Cette recherche dictionnaire nous offre des éclairages sur l'histoire et les désignations du mot « arabe » ainsi que sur le développement des dictionnaires eux-mêmes.

Notre choix des dictionnaires porte sur deux dictionnaires contemporains : *TLFI* et le *PR 2016*. Notre analyse consiste à comparer les deux entrées du mot « arabe » dans ces deux dictionnaires et à essayer, par la suite, d'analyser leurs définitions. Pour ce faire, nous présentons, tout d'abord, les deux entrées du mot « arabe » :

- *TLFI* :

ARABE, subst. et adj.

I. — *Emploi subst.*

A. — *GÉOGR.* [Le subst. désigne une pers.] Habitant, natif d'Arabie ; *p. ext.* musulman de race sémitique : 1. En Palestine, le conflit latent entre Arabes et *Juifs* imposait maintes précautions. [...]

— À *l'arabe*. À la manière des Arabes : 2. Ce chef était venu nous saluer ; vêtu à *l'arabe*, extrêmement sympathique. [...]

— *Au fig., péj., fam. et vieilli.* Homme avare, dur dans les affaires, usurier : 3... Le monde dira que je suis un *juif*, un Arabe, un *usurier*, un *corsaire*, que je vous aurai ruiné ! Je m'en moque ! [...]

— *Emploi adjectivé* : 4. BOUQUINARD. — As-tu fini, veux-tu me répondre, combien veux-tu de ton roman ? ARMAND. — Tenez, mon cher père, je ne suis pas aussi Arabe que vous voulez bien le dire... je ne vous en demanderai qu'un prix bien doux...

Rem. Attesté ds la plupart des dict. gén. du XIX<sup>e</sup> et du XX<sup>e</sup> siècle.

B. — [Le subst. désigne un inanimé]

1. *B.-A.* Style artistique particulier, né avec les conquêtes arabes. 5. C'est une bizarrerie imposante [l'église Saint-Marc de Venise] qui subjugué l'imagination et plaît comme un conte des *Mille et une Nuits*, (...), par le mélange des genres et l'incohérence des formes : de *l'arabe*, du *gothique*, du *grec* de Constantinople, [...]

L'Evolution du Mot « Arabe » dans les Dictionnaires Français : Etude  
Lexicologique et Lexicographique

2. *LING.* L'une des langues sémitiques. *En arabe ; savoir l'arabe* : 6. Ce qu'ils aiment le moins ces enfants, c'est l'étude de l'arabe. L'arabe *littéraire* est extrêmement difficile. [...]

— *ÉCRITURE* et *ARTS GRAPH.* Écriture propre à la langue arabe : 7. L'arabe *neskhi*, dont on se sert actuellement, est une forme cursive des alphabets koufique et karnatique dérivés eux-mêmes de la plus ancienne forme de l'écriture syriaque. [...]

— *P. ext., péj.* *Être de l'arabe.* Être incompréhensible : 8.... je crois qu'il y a du savoir-vivre ailleurs que dans un salon du faubourg Saint-Germain. Tout cela *est de l'arabe* pour vous [...]

II. — *Emploi adj.*

A. — [En parlant d'une pers.] Qui est né en Arabie, qui habite cette région ; *p. ext.* qui est de religion musulmane et de race sémitique : 9. La figure saillante du livre étant Robert, c'est sur elle qu'il fallait appuyer à la fin... De même, j'aurais voulu voir dans une scène commune, la *femme arabe* et la *femme européenne* aux prises. [...]

B. — [En parlant d'un animal] Originaire d'Arabie, qui est de race particulière à cette région. *Cheval arabe* (*Ac.* 1878). Rem. En ce sens, « *arabe* » est souvent employé par ellipse de « *cheval arabe* ». (Attesté ds la plupart des dict. gén. du XIX<sup>e</sup> et du XX<sup>e</sup> siècle) : 10. — C'est pour cela que vous voulez m'acheter mon *cheval anglais*, dit Debray ; vous supposez qu'il supportera mieux le froid que votre arabe. [...]

C. — [En parlant d'un inanimé]

1. Propre à l'Arabie et aux Arabes. *L'empire, la civilisation arabe. Chiffres arabes.* Chiffres de 0 à 9 de notre numération courante.

*Vx. Liqueur arabe.* Café : 11. Les tasses de café étaient préparées ; seulement on avait pour Albert ajouté un sucrier. Monte-Cristo et Haydée prenaient la *liqueur arabe* à la manière des Arabes, c'est-à-dire sans sucre. [...]

2. *POL., ADMIN.* Qui s'occupe des pays arabes.

◆ *Bureau arabe.* Institution créée en Algérie, à l'époque coloniale et composée d'officiers qui s'occupaient d'administration et de politique dans ce pays : 12. Mon camarade désire connaître ses rapports [d'Antinéa] avec l'Égypte antique : c'est très bien. Pour ma part, je désire être surtout fixé sur ceux qu'elle entretient avec le Gouvernement général de l'Algérie et les *bureaux arabes*. P. BENOIT, *L'Atlantide*, 1919, p. 155.

Rem. La docum. donne plusieurs adj. composés de *arabo-* et d'un autre élément : *invasion arabo-berbère ; théologie arabo-juive ; science arabo-persane.*

3. *Péj., arg. et pop. Fourbi arabe.* Micmac, pagaïe : 13. Au réveil, l'idée gendarme me revient. J'ai cinq minutes de trouille, puis reprends conscience de tout le *fourbi* arabe qui nous protège.

DÉR. *Arabophobe*, subst. Personne qui a peur des Arabes et leur est hostile.

PRONONC. : [a R a b]. PASSY 1914 note une durée mi-longue pour la 2<sup>e</sup> syllabe du mot. Enq. : /a R a b/.

ÉTYMOL. ET HIST. — 1. Ca 1100 subst. *Arrabit* « Arabe, celui qui est originaire d'Arabie (d'une pers.) » (*Roland*, éd. Bédier, 3481 : Mult ben i fierent Franceis e Arrabit) ; 1578 *Arabe* (DU BARTAS, 1<sup>re</sup> sem., 1<sup>er</sup> jour, 168 ds GDF. *Compl.*) ; 1611 *Arabe* (COTGR.) ; 2. fin XII<sup>e</sup> s. adj. *arabi* « arabe, d'Arabie (d'un cheval) d'où rapide, vif » (*Garin le lorr.*, 1<sup>er</sup> chans., IX, P. Paris ds GDF. : Sor leurs chevaux arrabis et corans); d'où 1167 subst. « cheval d'arabe » (CHR. DE TROYES, *Cligès*, éd. W. Foerster, 3617 ds T.-L. : La valor et la bonté De l'arabi vëu avoient); 3. 1680 subst. ling. (RICH. : Arabe. Le langage des Arabes); 1680 adj. (*ibid.* : Arabe. Qui est en langage Arabe... Ecrits arabes). [...]

STAT. — *Arabe*. Fréq. abs. littér. : 2 428. Fréq. rel. littér. : XIX<sup>e</sup> s. : a) 4 784, b) 3 500; XX<sup>e</sup> s. : a) 2 664, b) 2 765. Fréq. abs. littér. : *Arabo-persan.* 2. *Arabophobe*. [...]

- Le PR 2017 :

Arabe [arab] adjectif et nom

ÉTYM. Fin XI<sup>e</sup> ◇ du latin *arabus* ou *arabs*, lui-même du grec *araps*

[1] Originaire de la péninsule arabique. *Tribus arabes. Cheval arabe* :race de chevaux de selle(→ aussi anglo-arabe).*Les pétroles arabes.*

◆ Des peuples sémitiques d'Arabie et PAR EXTENSION Des populations arabophones du Proche-Orient et du nord de l'Afrique. *La conquête arabe des VII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> s. Le monde arabe. Les pays arabes. La République arabe d'Égypte. Les Émirats arabes unis. La Ligue arabe* :organisation basée sur la solidarité entre pays arabes. → panarabisme.

◆ Nom *Les Arabes.* → maure, l. sarrasin. *Arabe nomade.* → bédouin. *Arabe musulman. Arabe chrétien.* → copte, maronite.

◆ COURANT Personne originaire du Maghreb. → maghrébin, FAM. rebeu. *Jeune arabe de deuxième génération.* → beur.

[2] Issu de la civilisation arabe(→ arabité). *La poésie, la philosophie arabe médiévale. L'art arabe.* → arabo-islamique, hispano-mauresque, mozarabe, mudéjar. *Calligraphie arabe. Chiffres arabes* :les dix signes de la numération(opposé à romain).

[3] Nom masculin Langue sémitique du groupe méridional, divisée en nombreuses formes dialectales sur son aire d'expansion (→ arabophone). [...] *L'arabe s'écrit de*

L'Evolution du Mot « Arabe » dans les Dictionnaires Français : Etude  
Lexicologique et Lexicographique

*droite à gauche à l'aide d'un alphabet particulier* → aussi coufique). *Arabe classique, littéraire. Arabe littéral. Arabe moderne. Arabe maghrébin, algérien, mauritanien, syrien.*

Citation : « *Un haut-parleur diffusait de la musique arabe : modulations stridentes, cent fois ressassées, reprises en chœur, litanies d'une flûte au son aigre, bruits de crécelle des tambourins et des cithares* » (Perec). [...]

Exemples : *Tribus arabes. / Cheval arabe* : race de chevaux de selle (→ aussi anglo-arabe). / *Les pétroles arabes. / La conquête arabe des VII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> s. / Le monde arabe. / Les pays arabes. / La République arabe d'Égypte. / Les Émirats arabes unis. / La Ligue arabe* : organisation basée sur la solidarité entre pays arabes. / *Les Arabes. / Arabe nomade. / Arabe musulman. / Arabe chrétien. / Jeune arabe de deuxième génération. / La poésie, la philosophie arabe médiévale. / L'art arabe. / Calligraphie arabe. / Chiffres arabes* : les dix signes de la numération (opposé à romain). / *L'arabe s'écrit de droite à gauche à l'aide d'un alphabet particulier* (→ aussi coufique). / *Arabe classique, littéraire. / Arabe littéral. / Arabe moderne. / Arabe maghrébin, algérien, mauritanien, syrien.*

Synonymes, contraires : (→ aussi anglo-arabe). / → panarabisme. / → maure, l. sarrasin. / → bédouin. / → copte, maronite. / → maghrébin, FAM.rebeu. / → beur. / (→ arabité). / → arabo-islamique, hispano-mauresque, mozarabe, mudéjar. / (→ arabophone). / (→ aussi coufique).

Nous commençons tout d'abord, par l'analyse de la forme de chacune de deux entrées de ces deux dictionnaires. En effet, nous remarquons que *Le PR* commence la définition par la description phonétique du mot « arabe », suivie par la catégorie grammaticale : adjectif et nom, l'origine étymologique et finit par la première attestation du mot. Alors que *Le TLF* donne uniquement la catégorie grammaticale comme : substantif et adjectif ; il ne mentionne ni la description phonétique, ni la date de la première attestation du mot.

La première remarque porte sur la définition de chacune de deux entrées. Nous constatons que *Le TLF* divise la définition en trois grandes parties : la première partie est consacrée à la définition du mot « arabe » en tant que substantif, la deuxième partie comme un adjectif et la dernière partie aux informations lexicographiques comme : « dérivation », « prononciation », « étymologie et histoire ». En parallèle, *Le PR* divise la définition en trois parties, suivies par l'ensemble des citations et des exemples, les synonymes et les antonymes afin de bien expliciter la dimension lexicographique<sup>3</sup> du mot « arabe ».

En ce qui concerne le sens, nous remarquons, dans le *TLF*, que la première partie se divise en deux grandes sous-parties, chacune consacrée au sens du mot « arabe » dans un domaine précis. Ainsi, la première sens prend une dimension géographique désignant les Arabes qui habitent dans les territoires arabes. Le mot « arabe » s'y définit par référence aux caractères arabes et « à la manière des Arabes ». Or,

ce dernier point n'est pas mentionné dans *Le PR*. En outre, le *TLF* suit la définition en donnant des connotations négatives du mot « arabe » dans la langue familière qui désigne un « homme avare », « dur dans les affaires » et « usurier ». En parallèle à cette connotation négative, *Le PR* exclut les connotations négatives du mot « arabe », héritées des anciens dictionnaires. Aussi, le *TLF* indique l'emploi adjectivé de ce mot. A cet égard, il faut souligner qu'il donne l'ensemble des citations avec les noms des livres d'où ces citations ont été tirées, pour enrichir l'information générale et donner une crédibilité aux informations lexicographiques proposées dans chaque sous parties de la définition. Enfin, la première partie se termine par la remarque qui indique la date d'apparition de ce sens entre le XIX<sup>e</sup> siècle et le XX<sup>e</sup> siècle.

Quant au deuxième sens, le mot « arabe » se définit comme « un inanimé » désignant d'un côté, un « style artistique particulier », né avec les conquêtes arabes, et d'autre côté, la « linguistique » de « la langue arabe ». Le deuxième sens représente aussi le mot « arabe » comme référence à la calligraphie propre à la langue arabe, exactement comme la définition du *PR*. Enfin, il donne encore une connotation négative au mot « arabe » comme : un « être incompréhensible ».

Dans la deuxième partie de cette définition, le lexicographe définit le mot « arabe » en tant qu'adjectif et donne trois sens que l'adjectif peut exprimer. Le premier sens désigne tout « être [qui] est né en Arabie[,] qui habite cette région », « qui est de religion musulmane » et « qui est de race sémitique », avec des exemples illustrant ce sens. A ce titre, nous soulignons que *Le PR* ne définit pas le mot « arabe » par rapport à la religion et il ne mentionne pas ce domaine dans la définition. La deuxième définition se divise en plusieurs sens : un sens lié, en premier lieu, au « cheval arabe » qui se caractérise par sa petite taille et faisant référence aux « chiffres arabes » de 0 à 9, qui sont différents de chiffres romains. En plus, un sens relatif à la « liqueur arabe » s'y ajoute, il s'agit d'une manière de préparer le café sans sucre. Dans un deuxième lieu, le lexicographe définit le mot « arabe » par rapport à la politique administrative propre aux Arabes. Dans un troisième lieu, il donne une connotation négative au mot « arabe » dans la langue populaire comme : « Fourbi arabe ».

Quant à la troisième partie de cette définition du *TLF*, elle est consacrée aux informations lexicographiques du mot « arabe » comme : la dérivation, la prononciation et l'origine étymologique et historique. L'histoire du mot « arabe » se divise en quatre parties : la première « celui qui est originaire d'Arabie », la deuxième « cheval arabe », la troisième prend un sens linguistique comme : « le langage des Arabes », « écrits Arabes » et « chiffre arabe ». La quatrième et dernière est consacrée au sens figuratif comme : « homme avide d'argent » et au sens historique. Il indique aussi l'origine du mot « arabe » et son passage du latin sous la forme « Arabis » et du grec sous la forme « Arabus » en tant qu'adjectif et substantif. Enfin, il termine l'entrée par quelques statistiques concernant la fréquence du mot « arabe » dans les dictionnaires.

Quant au *PR*, il définit le mot « arabe » dans la première partie, d'abord, comme « toute personne qui est d'Arabie et habitant dans la péninsule arabique », ensuite, comme « cheval arabe », exactement comme la définition du *TLF*. Il ajoute également quelques informations relatives aux Arabes comme « les pétroles arabes », « la conquête arabes » et « les pays arabes », en comparaison avec *Le TLF*, ce dernier néglige ces informations. De même, le *PR* ajoute à la définition « toute personne parlant la langue arabe « arabophone »

## L'Evolution du Mot « Arabe » dans les Dictionnaires Français : Etude Lexicologique et Lexicographique

du Proche-Orient du Nord de l'Afrique ». A ce titre, nous remarquons que *Le PR* adopte dans toute les parties de la définition la stratégie d'associer les définitions avec les synonymes correspondants pour enrichir le sens et préciser les emplois du mot, comme : « anglo-arabe », « panarabisme », « maure », et « maronite ». En revanche, *Le TLF* recourt aux citations des livres pour illustrer le sens et il ne donne pas de synonymes.

Dans la deuxième partie, le mot « arabe » se définit par rapport à la civilisation arabe, en témoignant « la poésie », « la philosophie arabe médiévale », « l'art arabe », « la calligraphie arabe » et « les chiffres arabes ». D'ailleurs, nous remarquons que l'auteur associe chaque partie de la définition avec des synonymes comme : « arabité », « arabo-islamique ».

Enfin, dans la troisième définition, nous remarquons que le mot « arabe » se définit comme une « langue sémitique du groupe méridional ». De plus, l'auteur indique que la langue arabe se divise en plusieurs type : « arabe dialectal », « arabe classique » et « arabe moderne » comme « arabe maghrébin », « arabe algérien », « mauritanien », « syrien ». Toutes ces divisions n'ont pas été mentionnées par *le TLF*. Enfin, L'entrée se termine par l'ensemble des citations, des exemples, des synonymes et des antonymes du mot « arabe ».

Enfin, nous arrivons alors à relever plusieurs sens du mot « arabe » après cette analyse synchronique adaptée à la première investigation dictionnaire qui montre les différences et les similitudes de la définition du mot « arabe » dans ces deux dictionnaires. On peut attribuer au mot « arabe » plusieurs sens. Un sens par référence géographique qui désigne toutes les personnes habitant dans les terres arabes et/ou d'origine arabe. Ensuite, un sens référant aux choses inanimées selon le domaine comme : scientifique par rapport aux « chiffres arabes », et aux animés par référence au « cheval arabe ». Un sens linguistique qui représente le mot arabe en tant que « langue », « écriture ». Un sens culturel relatif à la civilisation arabe : « la poésie arabe », « la philosophie arabe », « l'art arabe », « la calligraphie arabe ». Un sens politique de « l'époque colonial » avec des répercussions politiques, administratives et régionales importantes surtout en Algérie. Enfin, une connotation négative illustrée dans « homme avare », « dur dans les affaires », « usurier », « incompréhensible » et « Fourbi arabe ». Mais si nous lançons une recherche de plein-texte dans les deux dictionnaires, est-ce que l'auteur de l'entrée « arabe » utilise le mot « arabe » de la même manière dans l'intégralité du dictionnaire ?

### 2. 2. *Champ lexical du mot « arabe » ou la deuxième investigation dictionnaire*

Après l'étude de l'évolution du sens du mot « arabe » dans plusieurs dictionnaires et la comparaison de deux entrées de dictionnaires contemporains, nous procédons à « la deuxième investigation dictionnaire » qui consiste à « lancer une recherche dans tout le dictionnaire pour relever toutes les occurrences du mot, [...], et repérer ainsi tous les articles qui en ont impliqué l'emploi pour le lexicographie dictionnariste » (Pruvost 2005 : 30). Cette méthode permet de relever tous les articles du dictionnaire ayant eu recours au mot « arabe » et d'analyser toutes les informations fournies par les dictionnaires. Pour ce faire, nous appliquons notre recherche sur les deux dictionnaires : *Le TLF* et *le Petit Robert*.

À la suite de notre recherche plein-texte dans chacun de ces deux dictionnaires, nous avons relevé toutes les occurrences du mot « arabe » ainsi que les articles comme la suite : *Le TLFi* comporte 104 entrées où le mot « arabe » a été utilisé avec 146 occurrences, alors que *Le PR* contient 441 entrées avec 598 occurrences. Dans le même ordre, le premier recours au mot « arabe » au pluriel 48 fois et le deuxième 38 fois. De même, il faut souligner que cette recherche nous offre également une liste de noms et d'adjectifs associés au mot « arabe ». Dans *Le PR*, il y a 27 entrées avec 29 occurrences du mot « arabe » en tant que nom et 27 entrées avec 117 occurrences en tant qu'adjectif. Quant au *TLFi*, il y a 84 entrées avec 113 occurrences du mot « arabe » comme un nom et 357 entrées avec 485 occurrences comme adjectif.

En ce qui concerne les traits sémantiques du mot « arabe » dans les deux dictionnaires, le mot « arabe » se divise en deux grands sens, le premier est représenté par rapport à un « être animé » et le deuxième comme « inanimé » dans les deux catégories grammaticales de mot « arabe ». Chacune de ces deux définitions se divisent en plusieurs sens représentant le mot « arabe ».

Dans un premier temps, nous remarquons que le sème « être animé » désigne une personne qui est né en Arabie, qui habite dans les terres arabes et qui est de religion musulmane et de race sémitique. Il fait référence également au « cheval arabe ».

Dans le *TLFi*, le mot « arabe » désignant un « être animé » se trouve dans les entrées relatives aux inventions des Arabes comme « alcool », « inassimilable » ; à la religion musulmane comme « baraka », « mahométan », « nirvana », « sacré » ; à la chevalerie pour désigner la relation entre l'Arabe et son cheval, comme dans « caressant », « chèche », « fraternité » ; au Sahara comme « haut-plateaux », « tente », « cabane » ; et enfin à l'agriculture comme « herbe », « sésame ». En parallèle, dans *Le PR*, le mot arabe se trouve exclusivement associé au nom des personnes comme « algérien », « bédouin », « judéo-arabe », « berbère », « bougnoule », « cheik », « chérif », « musulman », « rebeu », « sarrasin », « sémite », « tunisien », « chrétien ». Or, nous remarquons comment *Le PR* précise bien l'emploi du mot « arabe » et ne l'utilise que pour désigner des noms relatifs aux Arabes, alors dans le *TLFi*, l'emploi reste sans normes.

Quant à l'adjectif, dans le *TLFi*, il se trouve toujours associé à des mots comme : « homme ou femme arabe », « peuple arabe », « petit arabe », en général ; « cheikh arabe », « chef arabe », « khalife arabe » dans un contexte politique ; « philosophe arabe », « auteur arabe », « médecin arabe », « lettré arabe », « écrivain arabe » par rapport aux métiers et au contexte intellectuel, « cavalier arabe », « envahisseur arabe », « nord-africain arabe » en référence à la guerre, « pur-sang arabe », « cheval arabe », « poulain arabe », « étalon arabe » dans le domaine de chevalerie. Cependant, dans *Le PR*, l'adjectif arabe désignant un être animé se limite seulement au domaine de chevalerie et au contexte politique. Nous ne trouvons aucune mention de métiers ou référence à la guerre.

Dans un deuxième temps, nous notons que la deuxième définition présente un sème « inanimé » qui se divise en plusieurs domaines où le mot « arabe » sera présent : d'abord, « la civilisations arabe » représentée par « les chiffres arabe », « l'écriture arabe », « l'arte arabe », « les fête arabes », « liqueur arabe ».

Ainsi dans le *TLFi*, l'adjectif « arabe » prend le sème inanimé dans plusieurs domaines :

- Habits : « vêtement arabe », « burnous arabe », « voile arabe », « turban arabe » ;

L'Evolution du Mot « Arabe » dans les Dictionnaires Français : Etude  
Lexicologique et Lexicographique

- Architecture : « tourelle arabe », « bordj arabe », « ornementation arabe », « cimetière arabe », « caravansérail arabe », « carré arabe », « quartier arabe », « architecture arabe », « douar arabe », « ornement arabe », « art arabe », « style arabe » ;
- Traditions : « fête arabe », « civilisation arabe », « marché arabe », « ville arabe », « enterrement arabe », « usage arabe », « coiffure arabe », « amulette arabe », « cuisine arabe », « coutume arabe », « talisman arabe », « henné arabe » ;
- Religion : « islamisme arabe », « mysticisme arabe » ;
- Sciences arabes : « les chiffres arabes », « cinq arabe », « numération arabe » ;
- Culture : « poésie arabe », « écriture arabe », « darboukah arabe », « drogman arabe », « guitare arabe », « spectacle arabe », « chant arabe », « lyrisme arabe », « musique arabe », « danse arabe », « flûte arabe », « rebab arabe » ;
- Chevalerie : « mors arabe », « selle arabe » ;
- Politique : « domination arabe », « empire arabe », « pays arabe », « bureau arabe », « invasion arabe », « nationalisme arabe », « téléphone arabe ».

Quant au *PR*, il se limite à employer le mot « arabe » uniquement dans deux domaines :

- Politique : « pétroles arabes », « conquête arabe », « monde arabe », « pays arabe », « république arabe » « ligue arabe », « occupation arabe », « printemps arabe » ;
- Culture : « mythologie arabe », « rebab arabe », « tambour arabe », « musique arabe », « civilisation arabe », « poésie arabe », « philosophie arabe », « art arabe », « calligraphie arabe », « littérature arabes », « écriture arabe », « contes arabes ».

En outre, nous avons dégagé plusieurs connotations négatives concernant le mot « arabe ». Dans le *TLFI*, il est apparu comme « homme avide », « usurier », « avare », « sordide » et « vilain » dans plusieurs entrées comme : « Corsaire », « Crouillat », « Portraiturer », « Raton », « Resservir », « Artiste », « Escogriffe », « Fourbi ». Ainsi, le mot « arabe » est apparu comme un mot-composé dans le *TLFI* par exemple : « hispano-arabe », « arabo-chrétien », « israélo-arabe », « pseudo-arabe », « mi- arabe », « Araméo-arabe », « pro-arabe », « arabe-algérien »

Enfin, nous remarquons que « la deuxième investigation dictionnaire » nous donne un champ sémantique du mot « arabe » très complet. Ce champ touche les domaines de la culture, de la politique, de la guerre, des traditions, etc. et tout ce qui ayant un rapport avec le contact entre l'Occident et l'Orient. Toutes les entrées ayant en commun l'usage du mot « arabe » témoignent de la richesse de la culture arabe et le rôle central qu'elle a joué au niveau intellectuel, mais aussi au niveau de l'architecture. Enfin, nous remarquons que l'utilisation du mot « arabe », dans le *PR*, est plus normée que celle du *TLF* et représente un certain usage conscient consistant à enlever toute connotation négative héritée des anciens dictionnaires qui s'appuient dans leurs définitions sur des préjugés et des images stéréotypées. Reste à présent à interpréter les résultats de la première et de la deuxième investigation dictionnaire afin de pouvoir appréhender la dimension linguistique du mot « arabe ».

### 2. 3. *Interprétation ou la troisième investigation dictionnaire*

Il s'agit de suivre la troisième investigation dictionnaire par laquelle nous pouvons déterminer le rôle essentiel du mot « arabe » dans un contexte. Cette troisième investigation consiste, selon Pruvost (2005, 33), à :

établir un concordancier de l'usage du mot dans le corpus défini par tous les articles du dictionnaire où on trouvera le mot recherché. Ainsi apparaît l'usage dictionnaire du mot, au-delà de l'article qui lui est consacré, révélant par les cotextes de ce mot, c'est-à-dire ce qui le précède et ce qui le suit, une palette d'emplois, d'usages, propres à mieux en cerner la nature démasique et syntaxique.

En effet, nous pouvons, d'un côté analyser les relations entre le mot « arabe » et les phrases où ce mot se trouve. C'est-à-dire, déterminer le rôle linguistique du mot « arabe » dans les énoncés et établir les relations hiérarchiques que ce mot entretient entre elles. D'autre côté, nous pouvons étudier les relations entre le mot « arabe » et ses référents. Cette méthode consiste à distinguer « trois champs différenciés dans les phrases où se trouvent le mot, et nous pensons principalement aux phrases-exemples : d'une part, ce qui précède le mot, d'autre part ce qui suit le mot, et enfin, ce qui présenté en relation sémantique de synonymie, d'analogie ou d'antonymie » (Pruvost 2005, 33).

La première précision concerne l'emploi du singulier et du pluriel dans les deux dictionnaires. Dans le *TLF*, le mot « arabe » a été employé 50 fois au pluriel dont 8 emplois comme adjectif et le reste comme des noms. Dans le *PR*, nous attestons la présence de 45 emplois du mot « arabe » au pluriel dont 24 emplois en tant qu'adjectif. Dans les deux dictionnaires, l'emploi du mot « arabe » au pluriel en tant que nom désigne seulement les habitants de l'Arabie et l'emploi de l'adjectif « arabe » renvoie la plupart de temps aux « chiffres arabes », « caractères arabes » et à l'architecture arabe. Seul le *TLF* utilise l'adjectif « arabe » pour donner une connotation négative aux gens qu'il qualifie, comme « pauvres Arabes ».

La deuxième précision concerne l'emploi du mot « arabe » avec l'article indéfini « un ». Nous constatons que seul le *TLF* utilise le mot « arabe » avec l'article indéfini « un » pour désigner une personne quelconque qui est d'origine arabe, alors que dans le *PR*, aucune occurrence du mot « arabe » avec l'article indéfini. Cet usage de l'article indéfini peut porter des connotations négatives et reste souvent diminutif.

La troisième précision vise l'emploi du mot « arabe » dans les deux dictionnaires avec les propositions « en », « à » et « de », comme « en arabe », « de l'arabe », « à l'arabe » ; chaque fois que le lexicographe utilise le mot « arabe » avec ces propositions, il fait référence à la langue arabe. Ainsi, l'analyse intégrale des corpus de deux dictionnaires nous donne également un certain nombre des relations sémantiques de synonymie, d'analogie ou d'antonymie.

D'abord, nous trouvons un nombre de synonymes qui n'ont pas été mentionnés dans l'entrée « arabe », mais qui ont été défini comme synonymes du mot « arabe » : le mot bédouin se définit comme « Arabe du désert » ; le mot « cheval » a pour synonyme le mot « arabe » ; « mahométan » signifie toujours un Arabe ou un Musulman ; « rebeu ou reubeu » envoie toujours aux Arabes ; « beur » un mot familier qui signifie un Arabe ; « sarrasin » et « maure » se définissent comme Musulman d'Orient ou Arabe ; « sémite » signifie Arabe ou Juif ; « algérien », « tunisien », « marocain » signifient soit Arabe, soit Kabyle ou

## L'Evolution du Mot « Arabe » dans les Dictionnaires Français : Etude Lexicologique et Lexicographique

Berbère et enfin le mot « musulman » qui a toujours pour synonyme le mot « arabe » par une généralisation erronée.

Ces synonymes ont donné naissance à certains mots composés qui renvoient aux Arabes et à la diversité de leur culture comme : « arabe-algérien » par référence à la langue arabe dialectale en Algérie ; « anglo-arabe » référant à un type de chevaux ; « araméo-arabe » désignant les Arméniens qui vivent dans les pays arabes ; « hispano-arabe » représente tout ce qui est relatif à la culture arabe en Espagne ; « gréco-arabe » définit l'ensemble des héritages grecs qui a été traduits par les Arabes ; « judéo-arabe » référant aux Juifs arabes ; Arabo-chrétien désignant les Chrétiens qui vivent dans les pays arabes ; « israélo-arabe » définit le conflit palestinien ; « pro-arabe » renvoie aux partisans des Arabes ; « pseudo-arabe » qui a une relation avec la culture arabe ; « arabo-islamique » représente la culture arabe et islamique ; « franco-arabe » fait référence aux Arabes parlant le français.

Ainsi, nous avons relevé certaines expressions attachées au mot « arabe », comme « à la manière arabe », « à la manière des Arabes », « à l'arabe », « propre aux Arabes ». Ces expressions désignent tous ceux qui imitent les traditions et la culture arabe. De même, nous avons trouvé une expression à connotation négative comme « être de l'arabe » qui signifie d'être incompréhensible. Enfin, nous avons des expressions politiques comme « bureau arabe » signifiant une institution en Algérie de l'époque coloniale, chargée de l'administration de la politique du pays, ou bien comme « printemps arabe » représentant les révolutions arabes en 2012. D'ailleurs, le mot arabe a pris une connotation négative dans le contexte nord-africain, comme « fourbi », « micmac », « pagaïe », « arbi », « bicot », « crouillat », « raton », « bougnoul ».

En somme, sur le plan sémantique, le mot « arabe » s'est développé et s'est enrichi en prenant plusieurs sens et en en dérivant plusieurs mots composés qui témoignent de sa relation avec les autres cultures et les autres civilisations. Cependant, une connotation négative reste associée au mot « arabe » dans le contexte nord-africain.

### **Conclusion**

En somme, nous constatons comment le mot « arabe » a évolué dans les dictionnaires à travers les siècles. Cette évolution se fait également en parallèle avec l'évolution des dictionnaires eux-mêmes. Elle traduit la vision que les Occidentaux ont de l'histoire d'une nation née dans un petit territoire en Arabie, de sa propre culture, ses pratiques et ses traditions. De fait, avant le XVI<sup>e</sup> siècle, le mot apparaissait pour désigner seulement les personnes originaires d'Arabie. Ces personnes apparaissent à travers la description très connotée qu'en font les pèlerins lors des croisades en Terre Sainte. Cependant, aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, la définition reste marquée par un caractère religieux. Mais avec la modernité et le développement de relations commerciales entre l'Orient et l'Occident, le mot commence à se revêtir un caractère commercial reflétant les mœurs des commerçants arabes et par un caractère scientifique à travers les sciences héritées des Arabes. Enfin, avec l'expansion de l'Islam, religion principale des Arabes, et du colonialisme, nous remarquons comment ce mot s'est tendu pour prendre une dimension géographique plus vaste en couvrant le Proche-Orient et l'Afrique du nord. Cet élargissement donne au mot de nouveaux aspects sémantiques concernant ces mécanismes sociaux, politiques et linguistiques.

L'étude du mot « arabe » par la triple investigation dictionnaire de Pruvost éclaire les usages que font les dictionnaires de ce mot. La comparaison de deux dictionnaires dans la première investigation dictionnaire permet de dégager les différences formelles et sémantiques entre les deux dictionnaires à l'égard du mot « arabe » et de montrer l'approche définitionnelle suivie par les lexicographes de ces deux dictionnaires. La deuxième investigation dictionnaire permet de dévoiler l'usage sémantique du mot « arabe » dans les différents contextes et de dégager le réseau lexical construit autour du mot, ainsi que la fréquence de ce mot à travers le dictionnaire et ses différentes occurrences. Quant à la troisième investigation dictionnaire, elle fournit la possibilité de comparer les résultats de la première et de la deuxième investigation dictionnaire et d'examiner l'adéquation entre le sens proposé dans l'entrée et les différents emplois du mot dans le contexte de la part du lexicographe. Elle permet ainsi de procéder à une analyse sémantique du mot « arabe » pour dégager ses variantes linguistiques. Les variantes sémantiques ont éclairé le synonyme, les mots-composés, les expressions et les connotations négatives attachées au mot « arabe ».

## تطور كلمة "عرب" في المعاجم الفرنسية: دراسة علم المفردات وعلم المعاجم

ليث إبراهيم، مجد الحجوج، أيمن الصمادي  
قسم اللغة الفرنسية، جامعة مؤتة، الأردن

### الملخص

يتناول هذا البحث تطور مفهوم كلمة "عرب" في القواميس الفرنسية عبر العصور من خلال علم المعاجم. باستخدام التحقيق الثلاثي لعلم المعاجم لجان بروفوست، ويهدف هذا البحث إلى تحديد الاختلافات الدلالية لهذه المفردة من قاموس إلى آخر ابتداءً من القرن التاسع الميلادي إلى يومنا هذا من أجل تحديد الإحداثيات اللغوية الدلالية والتاريخية والاجتماعية التي أدت إلى تطورها.

**الكلمات المفتاحية:** علم المعاجم، عرب، علم المفردات، منهج تاريخي، منهج مقارنة.

## Notes de fin

<sup>1</sup> Nous abrégeons désormais *Le Petit Robert* en *PR*.

<sup>2</sup> Le substantif désigne dans ce sens le nom et l'adjectif.

<sup>3</sup> « Il désigne la culture commune qui existe autour d'un mot et la façon dont tout le monde l'utilise », (Pruvost 2010 : 5).

## Références

- Bertrand, Olivier. 2012. *Histoire du Vocabulaire Française*. Palaiseau : Édition de l'École polytechnique.
- Gaudin F., Guespin L. 2000. *Initiation à la Lexicologie Française, De la Néologie aux Dictionnaires*, Bruxelles : Duculot.
- Jacquart, Danielle. 2005. *L'Épopée de la Science Arabe*. Paris : Gallimard.
- Lehman, Alise, Martin-Berthet, François. 2014. *Lexicographie. Sémantique, Morphologique, Lexicographie*. Paris : Armand Colin, 4<sup>e</sup> édition.
- Combinatoire. *Cahiers de Lexicologie* 109 : 61-91.
- Polguère, Alain. 2016. *Lexicologie et Sémantique Lexicale. Notions Fondamentales*. Montréal : Les Presses de l'Université de Montréal, coll. « Paramètres ».
- Pruvost, Jean. 2002. *Les Dictionnaires de la Langue Française*. Paris : PUF.
- Pruvost, Jean. 2010. Étude Lexicographique de la Notion de Calme du XVI<sup>e</sup> Siècle à nos Jour. *10<sup>e</sup> congrès Français d'Acoustique*. Lyon.
- Pruvost, Jean. 2005. Quelques Concepts Lexicographies Opératoires à Promouvoir au Seuil du XXI<sup>e</sup> Siècle ». *Ela. Etudes de Linguistique Appliquée* 1 (137).
- Pruvost, Jean. 2006. *Les Dictionnaire Français Outils d'une Langue et d'une Culture*. Paris : Edition Ophrys.
- Pruvost, Jean. 2017. *Nos Ancêtres les Arabes*, Paris : Première édition, Marc.
- Quemada, Bernard. 1987. Notes sur Lexicographie et Dictionnairique. *Cahier de lexicologie* 137 : 235-245.

## Dictionnaires

- Dictionnaire de l'Académie française*. 1992. Paris.
- Dictionnaire de l'Académie française*. 1835. Paris.
- Dictionnaire de l'Académie française*. 1879. Paris.
- Furetière, Antoine. 1690. *Essais d'un dictionnaire, Dictionnaire universel contenant tous les mots français tant vieux que modernes, et les termes de toutes les Sciences et des Arts*, Recueilli et compilé par Messire Antoine Furetière.
- Gaffiot, Alain. 1934. *Dictionnaire Latin-Français*. Paris : Hachette.
- Godefroy, Frédéric. 1881. *Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes du 9<sup>e</sup> au 15<sup>e</sup> siècle*. Paris : Edition F. Vieweg.

- Grand dictionnaire universel du XIX<sup>e</sup> siècle, Français, historique, mythologique, bibliographique, littéraire, Artistique, Scientifique, etc.* 1982. Paris : Slatkine.
- Huguet, Edmond. 1925-1967. *Dictionnaire de la langue française du 16<sup>e</sup> siècle*, Paris : Edouard Champion, puis aux Editions Didier.
- Le Dictionnaire de l'Académie française* (de A à Confiture). 1687. Francfort.
- Le Dictionnaire de l'Académie française dédié au Roy*, 1694. Paris : 1<sup>ère</sup> éd.
- Le Dictionnaire de l'Académie française*. 1740. Paris.
- Le Dictionnaire de l'Académie française*. 1762. Paris.
- Le Dictionnaire de l'Académie française*. 1798. Paris.
- Le Grand Robert de la langue française*. 2001. Paris : deuxième édition, dirigée par Alain Rey.
- Le Nouveau Petit Robert de la langue française*. 2009. Dictionnaire électronique.
- Le Nouveau Petit Robert*. 2010. *Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue français*, Paris : Nouvelle Edition du Petit Robert de Paul Robert, Nouvelle édition millésime.
- Le Petit Robert de la langue française 2016. Dictionnaire informatisé.*
- Le Trésor de la langue française, *publié en 14 volumes entre 1971 et 1994, dictionnaire informatisé.*
- Lettré, Paul-Emile. 1872. *Dictionnaire de la langue française*.
- Nouveau Dictionnaire de l'Académie française*. 1718. Paris : 2<sup>ème</sup> éd.
- Mémage, Gilles. 1694. *Origines de la langue française*, Paris, Augustin Courbén 1650, in-4°; (en ligne) ; Nouvelle édition deux ans après sa mort, sous le titre de *Dictionnaire étymologique de la langue française, avec les Origines Françaises de M. de Caseneuve, un Discours de la Science des Etymologies par le P. Besnier Jésuite & une liste des noms de Saints, qui paroissent éloignés de leur origins, & qui s'expriment diversement selon la diversité des lieux, par M. l'Abbé Chastelain*. Paris : Jean Anisson. in-folio. (1694 en ligne, reproduit en 1750 en ligne).
- Richelet, Pierre. 1680. *Dictionnaire français contenant les mots et les choses...*, Edition électronique.